



ROBIN DES BOIS

## Saisies de pangolins et d'écailles de pangolins octobre 2019 – mars 2020

**9 mars 2020**

### Région autonome zhuang du Guangxi et Province de l'Anhui, Chine

Saisies de 820 kg d'écailles de pangolins. « Cette saisie est le dernier effort en date des douanes chinoises et de la police pour abattre la contrebande de la faune sauvage et de ses parties, pour soutenir pleinement la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19) et pour sauvegarder la santé des populations » (communiqué officiel). Neuf interpellations. Le suspect principal est accusé d'avoir organisé l'introduction frauduleuse des écailles depuis un pays étranger [sans doute le Vietnam] en profitant de voies d'eau ou de routes peu ou mal contrôlées par les douanes. Les écailles étaient par la suite convoyées par la route dans les provinces d'Anhui (près de 1500 km) et du Henan et vendues à des laboratoires de TCM (Traditional Chinese Medicine).



© GACC

**22 novembre 2019**

### Phnom Penh, Province de Phnom Penh, Cambodge

Sauvetage dans un jardin privé d'une mère et de son nouveau-né échappés d'on ne sait quelle galère dans le quartier. Ils ont été conduits au refuge de Koh Kong avant de retrouver la liberté.



©WCH

**Fin octobre 2019**

### Wenzhou, Province du Zhejiang, Chine

Enorme coup de filet. Saisie de 23 t d'écailles correspondant à au moins 50.000 pangolins. Encore une fois, les conteneurs maritimes ont servi de vecteurs. Lagos (Nigeria), Busan (Corée du Sud), Shanghai (Chine), tel était le

trajet maritime. Les conteneurs prenaient ensuite la route de Wenzhou, moins de 500 km. Les big bags d'écailles étaient mélangés avec des big bags de gingembre. L'enquête était en cours depuis un an et avait été relancée en septembre 2019 quand des revendeurs d'écailles avaient été surpris en plein travail à Wenzhou. 18 arrestations.

Ecailles de pangolins à Zhejiang, cf. « A la Trace » n°4 p. 42, n°15 p. 43, n°16 p. 39, n°20 p. 52.



©DR